

POSTE A POUVOIR

Le CESP recrute un Post-doctorat sur l'analyse de l'impact de l'intégration des soins et du regroupement pluri-professionnels sur la rémunération des médecins généralistes

Type de contrat : CDD pour post-doctorat de 12 mois

Poste à pourvoir à partir de : mars 2018

Localisation : Hôpital Paul Brousse, Bât 15-16

CESP - Equipe 1 Economie de la santé - Recherche sur les services de santé

16 avenue Paul Vaillant Couturier

94807 Villejuif

Description du projet

Contexte

Dans le cadre d'un projet de recherche commun entre l'équipe « Economie de santé » du CESP (Centre d'Epidémiologie et de Santé des Populations) et l'IRDES (Institut de Recherche et de Documentation en Economie de la Santé) sur l'analyse du développement et de l'impact de l'intégration en soins primaires, financé par la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie, le CESP propose un contrat à durée déterminée de 12 mois, à partir de janvier 2018.

On assiste en France, depuis plus de dix ans, à une succession de réformes qui visent à restructurer l'offre de soins primaires et qui s'appuient notamment sur le développement de l'exercice regroupé pluri-professionnel. Un accompagnement et un soutien ont été apportés à ce modèle d'exercice dans le cadre de l'expérimentation de nouvelles modalités de rémunération sous la forme de paiements à la coordination additionnels à la rémunération individuelle des médecins (ENMR 2010-2014). Ce dispositif a été généralisé en 2015 par un accord interprofessionnel sur les maisons de santé (ACI-MSP). Cet accord permet aujourd'hui une pérennisation des financements collectifs accordés aux Maisons de Santé Pluri-professionnels (MSP) qui se rapprochent en termes de structures des *Patients centered medical homes (PCMH)*.

Malgré ces dispositifs, les médecins généralistes (MG) restent faiblement regroupés particulièrement dans des structures pluri professionnelles. Plus de 800 maisons de santé pluri professionnelles existent aujourd'hui, dans lesquelles exercent près de 15% des médecins généralistes. Ces MSP sont liées pour plus de la moitié à des incitations financières mises en place sur les dix dernières années. Ces incitations sont diverses et peu lisibles, car

parfois antagonistes (expérimentales ou pérennes, individuelles ou collectives, etc.). **La poursuite de cette dynamique et surtout la pérennisation de l'installation des MG dans des structures pluri professionnelles nécessitent de s'interroger sur les freins et leviers à ces regroupements, du point de vue des MG et notamment sur le poids des charges et la dynamique des rémunérations.** Dans ce cadre, l'évaluation de l'ACI-MSP et des financements associés permet d'analyser l'impact de ces incitations sur la pratique, la rémunération et les charges des médecins généralistes exerçant MSP.

Matériel

Cette étude repose sur les données d'un appariement, effectué par l'INSEE pour le compte de la DREES (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques), de deux sources de données administratives permettant d'observer l'ensemble des médecins français ayant eu une activité libérale en 2014.

Les données issues des fichiers de la CNAMTS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) fournissent des informations détaillées sur les caractéristiques sociodémographiques des médecins, leur activité et leurs honoraires détaillés par type d'actes, leur localisation géographique (commune, département et région) et les caractéristiques de leur clientèle, un indicateur d'appartenance à une MSP. Ces données sont appariées avec les déclarations de revenus issues de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques, formulaire Cerfa n°2042), dans lesquelles sont recensés l'ensemble des revenus déclarés par les médecins (revenus individuels, salariés ou non, revenu du foyer fiscal) ainsi que la composition du foyer (nombre d'enfants à charge et statut matrimonial).

Les données sont exhaustives : la base inclut la totalité des médecins ayant perçu des honoraires en 2014, soit 60 197 MG libéraux. L'appariement est également disponible pour les années 2005, 2008 et 2011, avec un suivi longitudinal des médecins sur la période. Notre analyse empirique portera toutefois essentiellement sur l'année 2014. On estime qu'il y a près de 1600 généralistes associés à MSP, pour l'année 2014, en France métropolitaine et sur les médecins de 70 ans ou moins.

Environnement et description du poste

Le projet de recherche associe donc des chercheurs de l'équipe « Economie de la santé » du CESP et des chercheurs de l'IRDES, constituant une équipe pluridisciplinaire (économistes, géographes, médecins de santé publique, gestionnaires de bases de données). Ce projet est également réalisé en collaboration et partiellement *in situ* avec la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Dans le cadre de ce projet, le ou la post-doctorant-e, en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe, aura pour mission de réaliser les analyses quantitatives. Il ou elle participera à la valorisation académique des résultats et à l'expertise.

Compétences requises

- Parler français est un pré-requis
- Maîtrise des méthodes quantitatives d'analyse de grandes bases de données et de l'économétrie des données de panel
- Intérêt pour le champ de l'offre de soins ambulatoires
- Capacité de rédaction d'articles scientifiques en anglais et ou en français)
- Intérêt et capacité au travail en équipe pluridisciplinaire
- Maîtrise des logiciels de traitement de grandes bases de données type SAS ou R

Niveau d'études et expérience : Doctorat en économie, Mathématiques appliquées, Statistiques

Localisation et condition

Le post-doc intégrera l'équipe du CESP, Hôpital Paul Brousse à Villejuif et sera partiellement accueilli dans les locaux de la DREES (ministère de la santé) pour les analyses statistiques et l'exploitation de la base de données.

Rémunération : Selon grille salariale de l'Inserm : entre 32 KE et 43 KE annuel brut selon expérience.

Renseignements scientifiques : Carine Franc (carine.franc@inserm.fr) et Julien Mousques (mousques@irdes.fr)

Envoyer CV et lettre de motivation à carine.franc@inserm.fr